

## Avis public

### Solutions locales basées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique au Zimbabwe – Période de consultation publique

20 février 2025 – Affaires mondiales Canada doit déterminer si le projet Solutions autochtones locales fondées sur la nature pour l'adaptation aux changements climatiques, mise en oeuvre au Zimbabwe, est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants.

Afin d'éclairer cette décision, Affaires mondiales Canada invite le public à soumettre ses commentaires. Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics et pourront être publiés en ligne.

Les commentaires écrits doivent être soumis au plus tard le 24 mars 2025 à l'adresse suivante:

Spécialistes en environnement  
Affaires mondiales Canada  
200 Promenade du Portage  
Gatineau (QC) J8X 4B7  
Email: [CommentsIAARegistry-CommentairesRegistreLEI@international.gc.ca](mailto:CommentsIAARegistry-CommentairesRegistreLEI@international.gc.ca)

### Le projet proposé

Le projet vise à promouvoir des économies à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques dans trois districts du Zimbabwe (Gwanda, Mwenezi et Binga). Ces régions connaissent une perte importante de biodiversité et d'écosystèmes, des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, et sont fortement touchées par les changements climatiques.

Les activités physiques suivantes seront effectuées :

**Forage de puits :** 9 puits seront forés (quatre à Gwanda, quatre à Binga, un à Mwenezi) pour fournir de l'eau à usage domestique, pour l'irrigation et l'élevage, tout en réduisant la pression humaine et animale sur les zones humides et les plans d'eau existants. Chaque puits sera équipé d'un système de pompe à énergie solaire qui alimentera de petits systèmes d'irrigation ainsi que des réservoirs d'eau pour un usage communautaire. Les systèmes d'eau courante incluront des aménagements tels que des abreuvoirs pour le bétail, des lavabos et des points de trempage, dans le but d'améliorer la santé et l'hygiène aux points d'eau. Ces derniers seront clôturés pour prévenir toute contamination. Les puits non utilisés seront bouchés.

**Réhabilitation des ravines :** La réhabilitation des ravines sera effectuée dans chaque district pour lutter contre l'érosion des sols et la dégradation des terres causées par les fortes pluies et les inondations. Dans certains secteurs, ces travaux seront intégrés aux activités de restauration des

milieux humides. Les méthodes de réhabilitation incluront des techniques de contrôle de l'érosion physiques et biologiques. Un treillis métallique sera utilisé pour fabriquer des paniers de gabions, qui seront remplis de pierres locales et ancrés de manière permanente dans les berges ou les murs des ravines. Le ciment sera utilisé pour renforcer l'adhésion entre le gabion et le sol. Les méthodes physiques comprennent également le empilement de pierres et la construction de pièges à limon. Les méthodes biologiques incluront la plantation de plantes indigènes telles que l'*Aloe vera* et l'*Euphorbia tirucalli* L. de l'autre côté des ravins. Dans les zones agricoles, l'herbe vativa sera cultivée sur les terres érodées, à des intervalles déterminés par la pente du terrain. Les terres ainsi restaurées seront utilisées à des fins agricoles.

**Contrôle de l'érosion :** Les paniers de gabions seront remplis de pierres extraites localement et ancrés de manière permanente dans les berges ou les murs des ravines. Le ciment sera utilisé pour renforcer l'adhésion entre le gabion et le sol. Les méthodes physiques incluront également l'empilement de pierres et la construction de pièges à limon. Les méthodes biologiques comprendront la plantation de plantes indigènes, telles que l'*Aloe vera* et l'*Euphorbia tirucalli* L., de l'autre côté des ravins. Dans les zones agricoles, l'herbe vativa sera cultivée sur les terres érodées, à des intervalles définis par la pente du terrain. Les terres restaurées seront ensuite utilisées pour des activités agricoles."

**Réhabilitation de petits barrages :** Dans le district de Gwanda, les petits barrages existants ont une capacité de rétention d'eau limitée en raison de l'envasement causé par l'érosion. Le curage, le désenvasement et la végétalisation de ces barrages seront réalisés sur cinq petits barrages existants, afin de réduire l'érosion des sols et d'améliorer la collecte et la rétention d'eau. Les travaux traverseront des rivières saisonnières, et un empiètement temporaire sur le plan d'eau formé par le barrage aura lieu lors du désenvasement.